**Points évoqués lors du Conseil d’école n°2**

**Lundi 27 février 2017**

**Ecole Claude Deruet – Villers-lès-Nancy**

**Le compte rendu officiel sera établi par la directrice de l’école**

* La **photo de classe** aura lieu le vendredi 10 mars 2017.
* Monsieur Ayraut confirme **la fermeture de classe** pour la rentrée 2017.

Selon les règles de mutation, c’est le dernier enseignant arrivé qui part : c’est le poste de madame Klès-Quignon qui fermera.

Un point sera refait mi-mai sur la totalité des inscriptions mais à la date du conseil et selon les projections faites, il manquerait 25 inscrits pour maintenir la classe ouverte. Le nombre moyen d'enfants par classe sera de 28 à la rentrée.

Des projets de constructions sont en cours dans la zone de recrutement de l’école, mais la mairie ne prévoit pas d’arrivées franches avant 2018 ou 2019.

La campagne d’inscription à l’école pour les petites sections et le CP ouvrira le lundi 13 mars 2017. Il faut d’abord se rendre en mairie puis prendre rdv avec les directrices de maternelles ou/et primaires. Madame Smodis recevra les parents tous les lundis de 8h30 à 18h, puis sur rendez-vous. Monsieur Ayraut rappelle qu’il n’y aura pas d’inscription d’enfants de 2 ans (pas de très petit section).

* La question de **la rénovation de l’annexe** est posée par rapport à la démographie de Villers-lès-Nancy.

Y a-t-il nécessité de réhabiliter totalement l’annexe (5 ou 6 classes maintenues dans le temps, ou 4 classes dans le futur) ? La question est posée et reste ouverte.

* **Les rythmes scolaires** :

Le projet éducatif territorial (PEDT) arrive à son terme et va devoir être renouvelé.

3 hypothèses pour 2017 :

Le format sera imposé par un nouveau Président de la République,

Le format ne change pas avec le maintien du dispositif d’aide de l’Etat,

L’Etat supprime l’aide, et la gratuité disparaît.

Pour réfléchir à ce nouveau PEDT, un groupe de travail parents-enseignants est proposé par la Mairie : un enseignant et un parent par école. La première réunion aura lieu le 27 mars 2017.

* Une **étude de l’air** (dioxyde de carbone) ambiant dans l’école avait été demandée. Elle révèle des taux conformes aux normes, et aux taux relevés en 2006. La recommandation de bien aérer les classes a été renouvelée.
* Une **Commission Repas** se réunira le lundi 13 mars à 18h à l’école Camus. Un groupe de travail (avec un parent par école) sera constitué avant l’été pour lancer un nouvel appel d’offre à destination des fournisseurs.
* La Mairie prévoit l’insonorisation de la deuxième partie de la salle de restauration.